



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 894

Texte de la question

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. Axel Poniatowski, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Axel Poniatowski. Ma question porte sur ce même sujet tragique.

Voilà plus d'un an, la tenue de la conférence d'Annapolis suscitait d'immenses espoirs, et les plus optimistes pensaient même que l'État palestinien pourrait enfin voir le jour avant la fin de l'année 2008. Or les progrès constatés au fil des négociations, entre l'Autorité palestinienne et Israël, quoique réels, demeurent modestes et aucun accord ne semble en vue. De même, les clivages internes aux Palestiniens entre le Fatah et le Hamas sont loin d'être résolus.

Les opérations militaires israéliennes conduites dans la bande de Gaza contre le Hamas et les tirs continus de roquettes palestiniennes sur Ashkelon, Sdérot et d'autres villes du sud d'Israël illustrent la gravité de la situation. Depuis hier, le Président de la République est en déplacement dans la région, affirmant ainsi le rôle que la France veut et peut jouer dans la résolution de ce conflit.

Plus que jamais, il est urgent qu'Israël et l'Autorité palestinienne parviennent à un accord équilibré. À cette fin, il faut d'abord obtenir le cessez-le-feu immédiat que demande sans relâche le Président Sarkozy, puis faire en sorte que nul n'ait plus à craindre le recours à la force par l'autre partie. Dans ce nouveau contexte de violences, il me semble que l'envoi d'une force internationale est devenu indispensable pour apaiser durablement la situation. En toute logique, il revient aux Nations unies de la mettre en place, mais l'Union européenne ou l'OTAN pourront éventuellement la conduire sur le terrain.

Ma question est donc simple : quelle est la position du Gouvernement quant à l'envoi d'une force internationale de maintien de la paix le long de la bande de Gaza ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. François Fillon, Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. J'ai indiqué, monsieur le président de la commission des affaires étrangères, que le Président de la République tentait aujourd'hui d'obtenir un cessez-le-feu au Proche-Orient, et ce pour des raisons humanitaires avant tout. Cela étant, la France cherche aussi le chemin de la paix ; c'est ce même objectif que poursuit aujourd'hui M. Kouchner aux Nations unies.

Le chemin de la paix passe d'abord par la sécurisation des points de passage entre Gaza, Israël et l'Égypte qui doivent demeurer ouverts, sans pour autant servir à la contrebande d'armes. La France, comme ses partenaires européens, est disponible pour fournir des forces qui contrôlèrent ces points de passage et serviraient d'observateurs.

Le chemin de la paix passe ensuite par la réconciliation interpalestinienne. Il n'est d'autre moyen de la réussir que de faire confiance à l'initiative du président Abbas, prise sous l'égide de l'Égypte et de la Ligue arabe. Je le disais à l'instant à M. Sauvadet : aux racines profondes du conflit israélo-palestinien s'ajoute la volonté d'un certain nombre d'acteurs locaux de déstabiliser les États modérés qui se sont engagés dans le processus de paix.

Le chemin de la paix passe, enfin, par la reprise du processus d'Annapolis. Peu de choses sont à discuter, et les conditions de la paix sont sur la table : Israël doit accepter l'existence d'un État palestinien indépendant, libre et démocratique, tandis que les Palestiniens doivent accepter qu'Israël vive en sécurité dans des frontières sûres

et reconnues. Si nous parvenons à engager l'ensemble des acteurs dans la voie du retour au dialogue, alors la France et l'Europe seront naturellement disponibles pour fournir les moyens nécessaires à la mise sur pied d'une force de sécurisation.

J'ajoute qu'il est essentiel de débattre avec l'ensemble des acteurs. Ainsi, le Président de la République s'est entretenu aujourd'hui à Damas avec le président Assad, et c'est à l'issue de cet entretien qu'il a décidé de retourner à Charm-el-Cheikh pour rencontrer le président égyptien, car il existe une voie, aussi étroite soit-elle, qui mènera, grâce à la pression de l'ensemble des acteurs, au cessez-le-feu sur le terrain. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 894

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 janvier 2009